



**Amicale Laïque de St Christophe du Ligneron**  
**LES PUCES LIGNERONNAISES**  
Le Quarteron, Route de Froidfond  
85670 St Christophe du Ligneron  
Tel : 02 51 93 60 34,  
Mail : [lespucesligneronnaises@orange.fr](mailto:lespucesligneronnaises@orange.fr)  
[www.lespuces85.com](http://www.lespuces85.com)



St Christophe Du Ligneron, le 28 février 2017

Madame, monsieur,

Comme chaque Année, l'**ALSC** organise « **les Pucés Ligneronnaises** », 2 foires à la brocante, antiquités et collections sur un terrain de 3500 m2.

Vous trouverez ci-joint un dossier complet d'inscription.

(Comme l'an passé, chaque exposant recevra un panneau attestant de l'authenticité de son stand. (Broc Antique / Déco). Présence de deux experts par foire attestant de la corrélation entre le panneau et les objets exposés et vendus. )

- **CETTE ANNÉE LES PUCES LIGNERONNAISES AURONT LIEU : LE DIMANCHE 16 JUILLET 2017 ET LE DIMANCHE 13 AOUT 2017**
- Vous pourrez vous installer à partir de 14 H le samedi ou à partir de 6 H le dimanche matin. **Attention le terrain ne sera pas ouvert et ne sera pas accessible avant 14h00 le samedi.** Vous pourrez comme les autres années, vous restaurer le samedi soir et dormir sur place par votre propre moyen. Des sanitaires et douches restent à votre disposition.

**Pour toutes informations Brocanteurs vous pouvez joindre :**

- **Sandra** au 02 51 93 60 34: Le lundi, mardi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 16h15 et à [lespucesligneronnaises@orange.fr](mailto:lespucesligneronnaises@orange.fr)  
Le mercredi de 9h à 11h 45 et Le Jeudi de 9 h à 12 h30

En cas d'absence, merci de laisser vos coordonnées sur le répondeur, afin que Sandra puisse vous recontacter.

Merci à vous de nous permettre de garantir année après année une manifestation de qualité. Tous nos exposants sont les bienvenus et nous serons toujours heureux d'accueillir vos confrères.

Le Président de L'ALSC, **Patrice Chapalain** & La Commission d'organisation des Pucés Ligneronnaises

## Règlement Général les Puces Ligneronnaises pour les 2 MANIFESTATIONS 2017

1. Foire à la brocante, antiquités, collections, occasions, foire aux artisans d'art et saveurs

### 2. INSCRIPTION :

**A.L.S.C.L., LES PUCES LIGNERONNAISES, Le Quarteron, route de Froidfond, 85670 ST CHRISTOPHE DU LIGNERON Tél. 02 51 93-60-34 (Horaires secrétariat : lundi-mardi : 9h-12h30,13h15-16h15 ; mercredi :9h-11h45 ; jeudi : 9h-12h30)**

- **AUCUNE RESERVATION SANS PAIEMENT.**

- Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée, de la participation aux deux foires ou non, et dans la limite des places disponibles. Pour demander une inscription, **il est impératif de:**

- **COMPLETER** l'imprimé d'inscription (loi en vigueur),

- **JOINDRE un chèque ou un mandat** du total de la réservation de juillet (encaissement au 17/07) et un du total de la réservation d'août (encaissement au 14/08) à l'ordre de l'A.L.S.C.L. Si vous désirez participer aux deux foires faire deux chèques (à défaut encaissement au 17/07),

- **JOINDRE un extrait K-bis de – 3 mois ou une photocopie recto-verso de votre carte professionnelle**

- **DATER ET SIGNER votre attestation sur l'honneur**

### 3. EMBLEMES : Tarifs : Voir structures d'accueil et prix sur bulletin d'inscription

- Pour les emplacements couverts, possibilité de mettre un véhicule à l'arrière, **sauf A 29 et A 30**

- Pour les emplacements non couverts, tenir compte des dimensions de votre véhicule et de l'emplacement, sinon un parking est à proximité.

- Interdiction de déballer et de stationner dans les allées pour raison de sécurité.

- **L'ALSCL dégage toute responsabilité concernant les appareils électriques n'appartenant pas à l'association. Tout branchement pirate est interdit, tout branchement électrique devra être validé par l'association.**

4. **STANDS** : Le stand devra être obligatoirement occupé par son titulaire. Toute cession ou sous-location est formellement interdite.

5. **CIRCULATION SUR LA FOIRE** : Installation : **le samedi** exclusivement **à partir de 14 H jusqu'à 22h00**, **le dimanche** entre **6 h 00 et 8 h 30**. Il sera interdit de circuler sur la foire après 8h30. **HORAIRES STRICTS**. Seuls les responsables de l'organisation seront habilités à autoriser la circulation sur la foire.

6. **STATIONNEMENT Strictement INTERDIT sur les allées de sécurité**. Les organisateurs se réservent le droit de faire appel à la fourrière en cas de non-respect de cette consigne.

7. **TARIFS** : L'affichage des prix est obligatoire sur les articles. Afin de conserver à la manifestation son caractère de qualité et de sérieux, **AUCUN OBJET pouvant porter atteinte à l'éthique ne sera accepté.**

**LES PRODUITS NEUFS MANUFACTURES ET LES COPIES SONT STRICTEMENT INTERDITS, L'organisation mettra en place des mesures pour protéger la clientèle,**

8. **RESPONSABILITÉ** : Le comité décline toute responsabilité pour les dommages corporels ou matériels, objets cassés, volés etc. causés ou subis par les exposants. Du fait de leur admission, ils renoncent à tout recours contre le comité d'organisation. Les exposants devront prendre toutes précautions utiles en matière d'assurance pour la durée de la foire.

### 9. EN CAS DE FORCE MAJEURE ENTRAINANT LA SUPPRESSION DE LA FOIRE :

- 1 – intempéries : pas de remboursement

- 2 - annulation du fait des organisateurs : les fonds versés ne seront pas encaissés et rendus sans intérêts, sans que les exposants puissent exercer un recours à quelque titre que ce soit contre le comité d'organisation

- **3-Forfait de l'exposant : non remboursé si forfait 1 mois avant la foire, même avec certificat médical, sauf en cas d'hospitalisation**

Le retard d'ouverture, la prolongation ou la fermeture anticipée ne pourront donner droit à aucune indemnité de la part du comité organisateur.

10. **En cas de retard pris sur la route**, obligation de téléphoner **au 02-51-93-60-34 avant 8h30** (voir art. n°11.)

11. **Tout emplacement resté vacant à 8h30**, le Dimanche de la foire pourra être attribué le jour sans qu'il puisse être réclamé de compensations par l'exposant forfait.

12. Le comité se réserve le droit de décider de toute animation complémentaire pendant la durée de la manifestation.

13. **Il sera strictement interdit de démonter les stands avant fermeture soit 18h30. Aucune circulation ne sera tolérée avant 18 h 30 (voir article 5), sauf véhicule de fonction des organisateurs.**

14. Sur place, restauration, bars, sandwiches, frites. Halte-garderie pour les enfants.

15. À des fins publicitaires, **les exposants** autorisent les organisateurs ou les visiteurs à filmer et / ou photographier à l'intérieur de la foire. Afin d'éviter tout problème relationnel, les exposants refusant que leur stand soit filmé ou photographié devront en informer les organisateurs, par le biais du bulletin de réservation et afficher sur le stand « INTERDIT DE FILMER »

16. Les coordonnées des exposants s'inscrivant hors délais n'apparaîtront pas sur le journal d'entrée.

17. **LE FAIT DE PARTICIPER À CETTE MANIFESTATION IMPLIQUE, SANS RESTRICTION, L'ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT**

# INSCRIPTION POUR LES PUCES LIGNERONNAISES

## Du 16 Juillet 2017 & Du 13 Aout 2017

### 6H00-18H30

A.L.S.C.L  
LES PUCES LIGNERONNAISES  
LE QUARTERON, ROUTE DE FROIDFOND  
85670 St CHRISTOPHE DU LIGNERON  
Tél. : 02.51.93.60.34  
lespucesligneronnaises@orange.fr

## BROCANTEURS

Raison Sociale .....

Adresse Professionnelle .....

Tél. Professionnel .....

Courriel : .....

Spécialité (3 max) .....

Date et Lieu de Naissance : .....

#### Joindre obligatoirement à votre réservation :

1. une photocopie de votre carte professionnelle recto/verso,
2. une photocopie de votre pièce d'identité, recto/verso
3. votre chèque de réservation,
4. votre Attestation sur l'honneur, datée et signée.

**Toute inscription vaut validation du règlement.**

Je demande la réservation d'un stand, Standard 80€ (8 x 6 mètres profondeur), Avec angle 95€ (8 x 6 mètres), Couvert Préau 115€ (4 x 7 mètres)

**Vos coordonnées inscrites gratuitement sur le Journal d'Entrée, si inscription avant le 15 juin 2017**

JE PARTICIPE AUX PUCES du :  16 JUILLET 2017 et/ou  13 AOUT 2017 (Merci de cocher la ou les cases correspondantes)

**Attention !! Le Terrain ne sera pas accessible avant 14 H 00, le SAMEDI.**

	STANDARD	ANGLE	Couvert Préau
JUILLET 2017	80 €	95 €	115 €
AOUT 2017	80 €	95 €	115 €

- Entourer ou surligner la case désirée

Repas	Juillet		Aout	
SAMEDI soir	8.00 € x ....	= .....€	8.00 € x ....	= .....€

Total Emplacement + repas Sam soir Pucés juillet	.....€
Total Emplacement + repas Sam soir Pucés Aout	.....€

(Si vous désirez participer aux deux foires, faire deux chèques à l'ordre de l'A.L.S.C.L, à défaut encaissement du chèque global au 17/07)

**(En fonction du taux de remplissage, des emplacements pourront être déplacés pour éviter des emplacements vides.)**

J'accepte  je n'accepte pas  que les organisateurs, les visiteurs, autres exposants filment ou photographient mon stand.

Je joins un chèque ou un mandat à cette réservation qui sera remis en banque le lendemain de la foire.

Remarques personnelles de l'exposant : .....

Tampon commercial

Lu et approuvé (mention manuscrite)

Date et signature :

I



**Amicale Laïque de St Christophe du Ligneron**

**LES PUCES LIGNERONNAISES**

Le Quarteron, Route de Froidfond

85670 St Christophe du Ligneron

Tel : 02 51 93 60 34,

Mail : [lespucesligneronnaises@orange.fr](mailto:lespucesligneronnaises@orange.fr)

[www.lespuces85.com](http://www.lespuces85.com)

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

Nom : .....

Prénom : .....

Raison sociale : .....

Adresse Professionnelle : .....

.....

.....

N°RSC : .....

Certifie sur l'honneur, respecter le règlement imposé sur les manifestations « LES PUCES LIGNERONNAISES » organisées par l'AMICALE LAIQUE DE ST CHRISTOPHE DU LIGNERON.

De ce fait, je respecte l'article 7 dudit règlement spécifiant que je ne vendrai « aucun objet pouvant porter atteinte à l'éthique » et « aucun objet manufacturé ou copie ».

Le : .....

À : .....

Signature : .....